



La bande à François

Il y a Macron, Rebsamen, Combrexelle, et chacun y va de SA LOI.

Macron a choisi entre autres de s'attaquer au repos dominical... cette année, nos hypermarchés

pourront ouvrir jusqu'à 9 dimanches, pour arriver à 12 dimanches en 2016.

Rebsamen, quand à lui vise les instances représentatives du personnel. Réduction des consultations obligatoires du CE, réduction dans de nombreuses entreprises du nombre d'élus, avec le regroupement dans une DUP des élus DP, CE, et pourquoi pas CHSCT, réduction du nombre d'heures de délégation au passage...

Combrexelle... suggère de privilégier la négociation collective par rapport à la loi, afin « d'adapter le temps de travail, les salaires, l'emploi et les conditions de travail ». Il propose une indemnité de licenciement « moins attractive » si le salarié refuse l'application de l'accord collectif.

Qui dit mieux ????

Et voilà Laurent Berger, le secrétaire Général de la cfdt qui tente d'entrer dans le concours. Il propose de taxer les futurs retraités à hauteur de 4% pendant 2 ans, pour financer les régimes de retraites.

Après s'être targué d'avoir apporté les propositions qui ont servi de base à certaines des lois citées plus haut, après avoir signé l'ANI qui met en péril les régimes de prévoyance, voici une nouvelle « idée » qui va plaire au MEDEF plus qu'aux salariés, pour qui roule t'il ????

Et pendant ce temps, chez Carrefour comme ailleurs, les élus Force Ouvrière oeuvrent pour sauvegarder les conditions de travail, pour protéger les salariés contre toutes ces lois destructrices.

Pour exemple, sur le mois de septembre, nous avons empêché les super-nocturnes jusqu'à 23h, nous avons alerté tous nos élus sur les règles à respecter pour éviter les ouvertures sauvages des dimanches, nous commençons à former tous nos élus, afin qu'ils soient préparés à toutes ces nouvelles règles de fonctionnement et de consultation des CE.

A chacun sa notion du syndicalisme !!!

Jacqueline Poitou

Déléguée Nationale Hypers

L'accord NAO 2015... suivi

Négocié et signé
par Force Ouvrière

La Commission de suivi des horaires îlots

L'accord NAO 2015, signé par FO et la CGC comporte en son titre 6 : Calendrier Social :

Dans le cadre du dialogue social, la direction s'engage, pour l'année 2015, à ouvrir les négociations sur les thèmes suivants :

- réunir les partenaires sociaux dans le cadre de la commission de suivi « horaires en îlots » les 17 février, 30 juin, et 22 septembre 2015.

Une organisation syndicale « non signataire » de l'accord, prétend demander l'ouverture de négociation sur les horaires des caisses ???

Et bien voilà qui est fait, pas la peine d'enfoncer une porte ouverte, c'est déjà prévu dans l'accord signé par FO. Vous pourrez suivre les tests en cours dans 5 magasins, au travers des Compte-rendus diffusés par FO.

OBJECTIF RETRAITE :

Suite à l'intervention de Force Ouvrière lors de la Commission emploi du 12 Juin, le système d'accompagnement individuel retraite prévu dans l'article 5.4 du Contrat de Génération est enfin en place.

Le Dispositif :

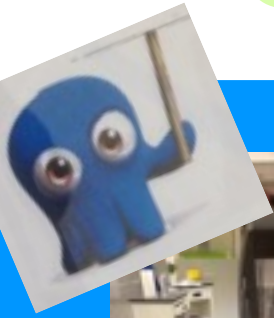
L'information et la préparation individuelle du salarié,
L'accompagnement du salarié pour la compréhension des dispositifs existants, et ses conséquences sur son avenir de retraité

La sécurisation du parcours du salarié avec le suivi de son dossier personnel jusqu'au déclenchement de la liquidation de ses droits

La prise en charge administrative sous mandat du salarié, du déclenchement des demandes de liquidation.

Hotline « info-retraite » dédiée aux salariés de Carrefour, âgés de 57 ans et plus :

N° Cristal : 09 6939 33 89



Caisse Semi-automatique en test à St Quentin en Yvelines

Cette caisse débute par un étroit tapis pour déposer les articles. Elle est équipée d'un tapis faisant office de balance, le poids est indiqué sur l'écran face au scanner.

Un siège réglable (compliqué d'après la caissière en place), et fixé à la caisse, ce qui peut poser problème en fonction de la corpulence.

Une barrière permet à l'assistante d'orienter les courses du premier client sur l'une des files du tapis, et de passer aussitôt les articles du second (pas de temps mort entre 2 clients).

Le client n'a plus qu'à régler ses courses sur l'encaissement automatique, par carte bancaire ou espèces.

POULPY - Le nouveau meuble de caisse en test à Villiers en Bière

Un tunnel pour déposer les articles, à l'intérieur duquel tout est analysé, pesé, scanné, photographié (on parle de 60 articles minute).

Un(e) assistant(e) dépose les articles du client sur le tapis. Derrière la caisse, 2 assistant(e)s orientent les courses, une fois scannées sur l'un des 3 bras de Poulpy et contrôlent les opérations de paiement.



2 tests à suivre de près....

BOURSE D'ETUDE REUNICA

Cette année encore, vous pouvez demander à bénéficier d'une bourse d'étude pour vos enfants en étude supérieure.

Pour cela, rendez vous sur le site de reunica.com

et téléchargez le dossier de demande, ou remplissez le directement en ligne à partir de votre espace personnel, avant le **1er Novembre 2015**.

FONDS DE SOLIDARITE CARREFOUR

Rappel : L'accord NAO 2015 prévoit un budget de solidarité d'un montant de **330 000 €uros**.

Ce budget a pour objectif de venir en aide aux salariés de l'entreprise en difficultés, et notamment ceux qui sont victimes de catastrophe naturelle.

Après les graves inondations qui ont causé d'importants dégâts dans le sud de la France, nous avons une pensée pour nos collègues de cette région qui auraient pu être touchés par ces intempéries, et qui auront besoin de faire appel à ce budget de solidarité.

Rédaction : Jacqueline POITOU
Déléguée Syndicale Nationale
Carrefour Hypers France

Les dates à retenir :

8 Octobre : Commission Solidarité
13 Octobre : Com Egalité Professionnelle
16 Octobre : Com Prévoyance Groupe